

MQJR CHÂBAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	2024	2023
Actif circulant		
Liquidités		
Caisses	2'832.55	3'364.55
CCP	28'650.28	22'428.41
	31'482.83	25'792.96
Actifs transitoires		
Charges comptabilisées d'avance	471.72	2'348.25
Produits à recevoir	120.00	
	591.72	2'348.25
Total actif circulant	32'074.55	28'141.21
Actif immobilisé		
Machines et matériel	1'969.75	2'363.50
Matériel informatique		2'944.00
Matériel audiovisuel	7'314.75	
Sous-total actif immobilisé	9'284.50	5'307.50
TOTAL DE L'ACTIF	41'359.05	33'448.71
PASSIF	2024	2023
Engagements à court,moyen et long terme		
Dépôts & cautions clés	1'500.00	1'200.00
Provision et fonds d'investissements		
Provision p/charges futures		3'000.00
Passifs transitoires		
Charges à payer	4'252.15	6'543.45
Produits comptabilisés d'avance	425.00	
Fonds propres		
Fonds propres au 1er janvier	22'705.26	8'340.49
Résultat de l'exercice	12'476.64	14'364.77
Fonds propres au 31 décembre	35'181.90	22'705.26
TOTAL DU PASSIF	41'359.05	33'448.71

MQJR CHÂBAL

COMPTES DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2024

RECETTES	2024	Budget 2024	2023
Subvention cantonale non monétaire(pièce FASE)	360'237.51		374'667.79
Subvention communale non monétaire(pièce FASE)	513'172.75		487'768.30
Subvention cantonale monétaire-activité spécifique		4'000.00	
subvention communales monétaires	96'628.00	98'600.00	92'708.00
Valeur locatives & charges payées par commune	118'406.10		118'856.40
Autres subvention et dons	92.70		66.30
Participations des usagers	29'752.65	31'135.00	33'415.75
Produits des ventes	6'845.55	5'050.00	3'657.00
Dédommagements de tiers			46.77
Autres contributions	5'113.14	1'200.00	3'927.35
Revenus des biens	1'740.00	1'600.00	1'871.72
Total recettes	1'131'988.40	141'585.00	1'116'985.38
DEPENSES	2024	Budget 2024	2023
Charges de personnel			
Salaires & Charges sociales payés par la FASE	880'684.46		866'313.09
Autres charges de personnel payées par le centre	7'801.13	8'170.00	4'061.35
	888'485.59	8'170.00	870'374.44
Biens et services			
Fournitures de bureau, documentation	2'808.05	4'400.00	5'168.62
Mobilier, machines et matériel	7'728.10	6'850.00	7'061.88
Energie et autres charges locatives	91.40	2'165.00	
Valeur des charges payées par des tiers	23'824.10		23'547.03
Autres fournitures et marchandises	50'284.64	51'700.00	44'972.21
Entretien des immeubles	20'521.29	1'500.00	20'004.66
Entretien de l'objet mobilier	1'425.99	5'500.00	5'371.24
Loyer, fermage et redevance d'utilisation	3'364.39	3'380.00	2'048.00
Valeurs locative des bâtiments payées par des tiers	77'970.00		77'970.00
Dédommagements	215.80	1'600.00	679.75
Prestations de services et honoraires	46'012.26	58'280.00	42'451.57
Frais association	1'416.10	1'000.00	603.45
	235'662.12	136'375.00	229'878.41
Amortissements et divers			
Amortissements ordinaires	3'590.00	4200	3'604.75
Différence de change			0.01
	3'590.00	4'200.00	3'604.76
Total charges	1'127'737.71	148'745.00	1'103'857.61
Résultat de fonctionnement	4'250.69	-7'160.00	13'127.77
Charges exceptionnels			
Charges sur exercice antérieur			3'000.00
Charges exceptionnelles	2'148.25		
Perte/Vols authentifiés			
Autres charges exceptionnelles (réserves)			
Produits exceptionnels			
Produits sur exercice antérieur	7'374.20		4'237.00
Dissolution de provision à caractère de réserve	3'000.00		
Total éléments exceptionnels	-8'225.95		-1'237.00
Résultat de l'exercice	12'476.64	-7'160.00	14'364.77



Maison de Quartier et Jardin Robinson de Châtelaine-Balexert

ANNEXE AUX COMPTES 2024

ELEMENTS GENERAUX

1. But de l'association (art. 3 des statuts)

« Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel de la MQJR ChâBal sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle destinée et ouverte à l'ensemble de la population de la ville de Vernier ».

2. Composition du comité

Gatto-Furnari Rosalba, Coprésidente – **Mattenberger Monique**, Coprésidente – **Mukherjee-Vuagniaux Barbara**, Coprésidente - **Gindre Agnès**, Trésorière - **Bakalovic Gabriela**, membre - **Bron Gilles-Olivier**, membre - **Desideri Cristiana**, membre - **Mamdouh Adam**, membre – **Teixeira Conceição**, membre

3. Tenues des comptes

« Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Code des Obligations, des statuts, ainsi que des directives financières et du manuel d'utilisation du plan comptable FASE/FCLR ».

4. Organe de vérification

La vérification des comptes est effectuée par la fiduciaire CVM Services Fiduciaire Vernier, rue du Village 40, CH – 1214 Vernier.

5. Valeurs des biens assurés : Frs 460'000

ELEMENTS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

6. Actifs transitoires :

Charges comptabilisées d'avance :

Assurance RC, Assurance Choses, Assurance personnes Professionnal, Site Internet, Frais de sortie janvier 2025 ;

Produits à recevoir :

Participation des usagers Vacances enfants Octobre 2024 ;

7. Immobilisations

Investissement mobilier, matériel

- Machines & Matériel Valeur au 31.12.2024 : CHF 1'968.75
- Matériel Audiovisuel Valeur au 31.12.2024 : CHF 7'314.75
- Matériel informatique Valeur au 31.12.2024 : CHF 0.—

ELEMENTS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

8. Engagements à court, moyen et long terme :

Dépôts et caution des clés

9. Passifs transitoires :

Charges à payer : Téléphone-Internet / Frais de supervision / Frais de personnel / Alimentation / Honoraire fiduciaire / Consommables bureautique / frais de transport

Produits comptabilisés d'avance : Participation usagers ICV / location-Prêt des locaux

ELEMENTS RELATIFS AUX RECETTES

10. Subvention cantonale non monétaire (FASe)

Concerne la participation du canton et de la commune aux divers salaires du centre ; chiffres transmis par la FASE

11. Subvention communale non monétaire (FASe)

Concerne la participation de la commune aux divers salaires du centre ; chiffres transmis par la FASE

12. Subventions communales monétaires

Subvention accordée par la Ville de Vernier (selon budget de fonctionnement établi par le centre).

13. Valeur locative et charges payées par la commune

Pièce FASE (en relation avec les chiffres transmis par la FASE), le détail :

Valeur locative 2024 : CHF 77'970. —

Frais d'énergie 2024 : CHF 23'824.10

Autres frais locatifs 2024 : CHF 16'612. —

14. Autres subventions et dons

Dons usagers

15. Participation des usagers

Participation monétaire des usagers aux repas, sorties, vacances et lors des différents ateliers.

16. Produit des ventes

Recettes lors de la Fête de Quartier, lors de la vente des crêpes et lors des ouvertures de la buvette du centre.

17. Autres contributions

Cotisations des membres de l'association MQJR ChâBal / participation FASE ICV 2024 / Fonds ADOS FASE

18. Revenus des biens

Location de salle.

ELEMENTS RELATIFS AUX DEPENSES

19. Salaires & Charges sociales payés par la FASE :

Salaires payés par la FASE : pièce FASE (en relation avec les chiffres transmis par la FASE).

20. Autres charges de personnel payées par le centre :

Petits jobs, frais de formation moniteurs (CEFOC), frais de formation animateur, frais de supervision, frais de formation ASE, frais de personnel divers (départ, décès etc...)

21. Biens & services :

Frais généraux :

Fournitures de bureau, consommables, papier pour imprimante, abonnement journaux, documentation, mobilier, équipements, machines de bureau, alimentation, boissons, nourriture pour les animaux, pharmacie, matériel d'animation, fournitures, marchandises

22. Valeurs des charges payées par des tiers

Pièce FASE – frais d'énergie (en relation avec les chiffres transmis par la FASE).

23. Valeurs locatives des bâtiments payées par des tiers

Pièce FASE (en relation avec les chiffres transmis par la FASE).

24. Entretien des immeubles

Un montant de CHF 3'909.29 a été supporté par la MQJR ChâBal et correspond à des achats de matériel de nettoyage, entretien et réparation et remise en états des biens mis à disposition.

Un montant de CHF 16'612. -- nous a été transmis par la FASE et correspond à des frais locatifs supportés par la commune.

25. Entretien de l'objet mobilier

Il s'agit essentiellement de frais vétérinaire. Il est difficile d'évaluer ces frais, la santé des animaux ne pouvant être garantie et les actes barbares ne pouvant pas être imaginés.

26. Loyer, fermage et redevance d'utilisation

Location de machines et équipements,

27. Dédommagements

indemnités de déplacement

28. Prestations de services

Affranchissement - Téléphone & Internet - Frais d'affiches – Assurances - Travaux informatiques – Frais de transport – Frais de sortie – frais d'hébergement – Cachets/Concerts lors de fêtes – Primes assurances – Fiduciaire – impôts, taxes, émoluments – Cotisations - Honoraires

29. Charges exceptionnelles

Manco caisse – achat matériel bois – frais de personnel 2023 – frais de matériel 2023

30. Produits exceptionnels

Remboursement LAA 2023 – produits exercice antérieur (en relation avec les chiffres transmis par la FASE).

Cette année encore l'équipe d'animation a su s'imposer une rigueur solide afin de continuer à redresser une situation financière fragile.

Malgré des prix d'achats des marchandises, de l'énergie, des biens et des services qui affichent des hausses significatives et qui péjorent le pouvoir d'achat de toutes et tous et mettent à mal les prévisions espérées, l'année 2024 se termine avec un résultat d'exercice positif de CHF 12'476.64.

La persévérance de l'équipe démontre qu'aucun défi n'est insurmontable.

Bravo pour cette belle victoire collective !!!



Agnès GINDRE, Trésorière



FIDUCIAIRE
CVM SERVICES Sàrl

Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2024

Au comité et à l'Assemblée Générale

de la Maison de quartier et Jardin Robinson
MQJR-CHÂBAL

Châtelaine

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé, en date du 4 mars 2025, à la vérification des comptes de la Maison de quartier et Jardin Robinson MQJR - CHÂBAL à Châtelaine. La comptabilité a été tenue par Madame Anne GEISER conformément aux dispositions légales du code des obligations art. 957 ss CO et les instructions de la Fase.

Nous rappelons que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de la Maison de quartier MQJR - CHÂBAL, alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une opinion sur leurs conformités.

Nous avons vérifié les postes du bilan et les justificatifs liés à leurs soldes et avons également procédé à divers contrôles par sondage des postes principaux du compte de résultat et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs présentés et les écritures comptables.

Nous recommandons au comité et à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2024.

Nous remercions Madame Anne GEISER pour son excellent travail et sa totale collaboration dans l'accomplissement de notre mandat.

Châtelaine, le 7 mars 2025

Véronique Febo